

Communiqué de **Presse**

Appel à candidatures : champ libre à l'espace test maraîcher du Marault (Magny-Cours)

Engagé dans la promotion d'une agriculture périurbaine et de productions de qualité, le Conseil départemental de la Nièvre a créé plusieurs espaces tests maraîchers dans lesquels les porteurs de projet peuvent faire mûrir leurs pratiques, leur savoir-faire, et mettre à l'épreuve leur détermination ainsi que la viabilité de leur plan(t), avant de poursuivre, ou non, sur d'autres terres.

Aménagé en 2021 à l'Agropôle du Marault, l'espace test de Magny-Cours a déjà accueilli deux maraîchers en herbe ; il est actuellement libre, avec une surface disponible d'un à quatre hectares selon la nature du projet.

Les candidats devront avoir une connaissance technique minimum en agriculture maraîchère biologique. Pour cela, ils devront justifier d'une formation théorique de base et de stages pratiques en exploitation (niveau d'étude BPREA requis). Des connaissances en gestion économique d'une structure agricole (calcul d'un prix de revient, marges, etc.) et des filières de commercialisation, en particulier les circuits courts, seront appréciées. Les candidats devront présenter également une trésorerie leur permettant de commencer la campagne (achat de fournitures et matières premières)

Le Département met à la disposition du « testeur » des outils de production en maraîchage, pour une mise en production en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.

L'entrepreneur à l'essai disposera d'un hébergement juridique et d'une couverture sociale, grâce au statut du Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) d'un an renouvelable deux fois, qui lui permettra, le cas échéant, de continuer à percevoir des droits sociaux (chômage, RSA, etc) dans le cadre du partenariat avec l'association Semeurs du Possible.

Il bénéficiera également d'un accompagnement technique renforcé, du soutien d'un agriculteur tuteur, d'un appui en comptabilité, d'un accompagnement à la commercialisation et à la gestion d'entreprise.

Contacts

Conseil départemental : Maëva Rzegoczan / 03 86 60 58 74 / maeva.rzegoczan@nievre.fr

Semeurs du possible : Auriane Germémont / 06 17 63 81 77 / semeursdupossible@gmail.com/
